



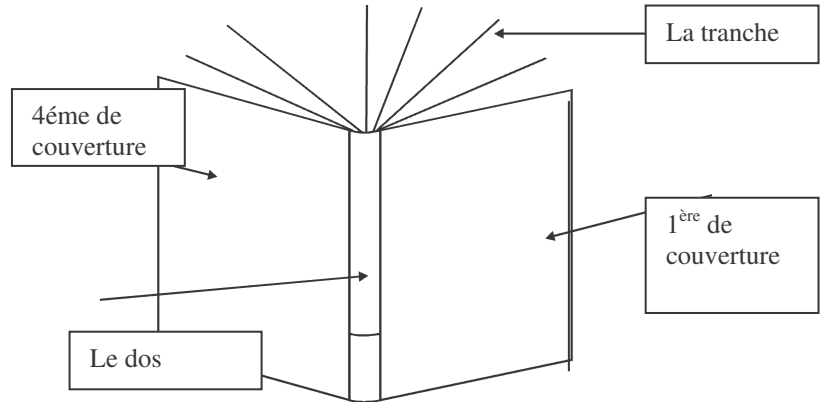
**Séance 2 : le titre et les collections policières :
Les aveux de la première de couverture**

- Roman policier ou pas roman policier ? A toi de mener l'enquête .

L'auteur: personne ou groupe de personnes qui ont écrit le livre.

L'éditeur: personne ou entreprise qui produit et diffuse le livre.

La collection : ensemble de livres d'un même éditeur qui ont des points communs : présentation (format, couleurs, taille...), types de lecteurs (âge, goûts...). La collection porte un titre (exemple : Chair de poule) et chaque livre a son titre particulier.



Etape 1 : Observer

- Une liste de livres vient de t'être distribuée. Rien qu'en regardant les titres, peux-tu dire si ce sont des romans policiers ou non. Justifie ton choix

R. Policier

Autre genre

Etape 2 : Relever les indices

- Maintenant que tu as les livres sous les yeux, remplis le tableau et vois lesquelles de tes hypothèses étaient justes.